

Chapitre 2. Nicolas Levacher (ca.1719-1780). Des liens avec Fécamp ?

De son existence avant son mariage, nous ne savons rien, si ce n'est qu'il est né vers 1719. Il n'apparaît même pas comme témoin dans les registres paroissiaux que nous avons pu consulter. Nous commençons sa biographie avec son mariage. Nous évoquerons ensuite ses enfants, avant de terminer par ses lieux de vie et sa carrière professionnelle.

1. Son mariage.

C'est au Bec-aux-Cauchois, aujourd'hui un lieu-dit de Valmont, que Nicolas célèbre son mariage avec Marguerite **Acher** (1717-1798) le 16 janvier 1741. La famille de Marguerite est originaire de Sorquainville. Nous pouvons remonter avec certitude jusqu'à son arrière-grand-père, Robert **Acher** (ca.1645-1685).

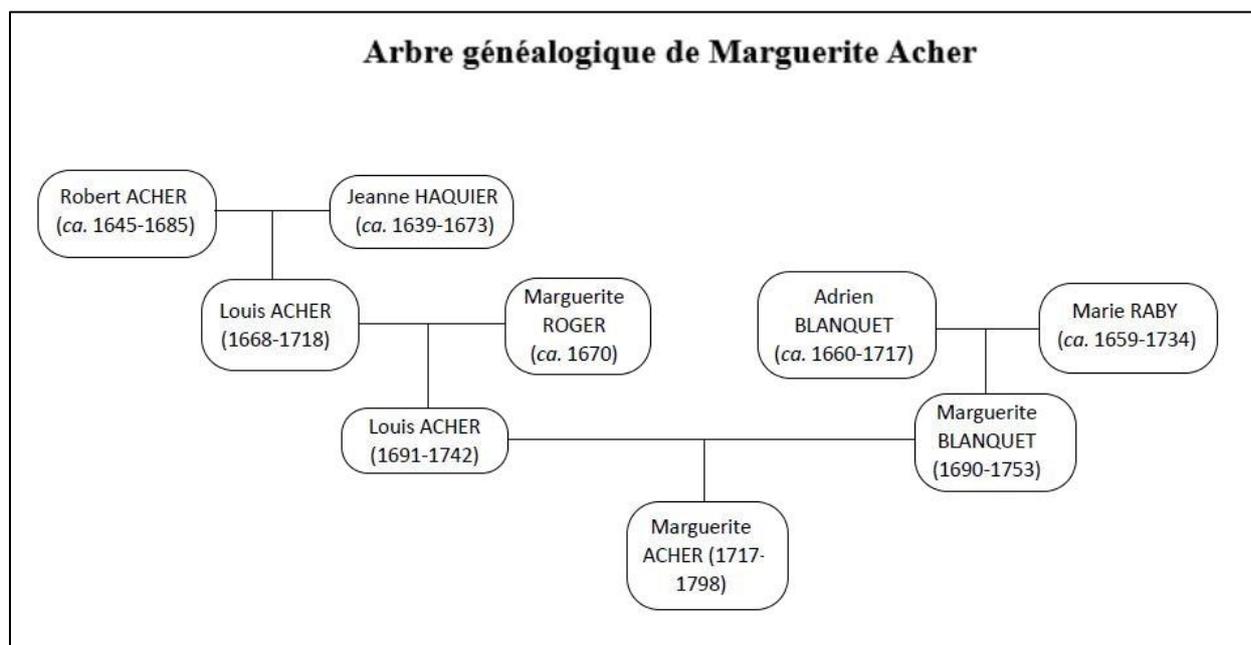


Figure 1. Arbre d'ascendance de Marguerite Acher. (Source : réalisé d'après les données collectées dans les registres paroissiaux.)

Marguerite est l'aînée d'une fratrie d'au moins trois frères et deux sœurs. Le milieu social est celui du petit artisanat (toilier, boulanger). Les descendants d'un des frères, Nicolas **Acher** (1721-1780), sont restés dans la région havraise et même dans les alentours de Valmont. L'un de ses descendants, René Maximilien, s'est marié à Fécamp en 1887. Son fils René était un employé de la ville. Comme pour les descendants de Marguerite et Nicolas, les **Acher** sont globalement restés très attachés à leurs racines. Un fait qui n'est pas rare, mais d'autant plus surprenant que les **Levacher** se sont souvent mariés avec des personnes issues de diverses migrations (belge, alsacienne, bourguignonne, forézienne).

Quoi qu'il en soit, l'acte de mariage ne mentionne pas le décès des parents des époux. Cela peut très bien être une erreur du prêtre. Toutefois, dans la mesure où nous savons avec certitude que les parents de Marguerite sont vivants, pourquoi ceux de Nicolas ne le seraient pas ? C'est en cela qu'il faut prendre quelques précautions avec l'hypothèse vue précédemment.

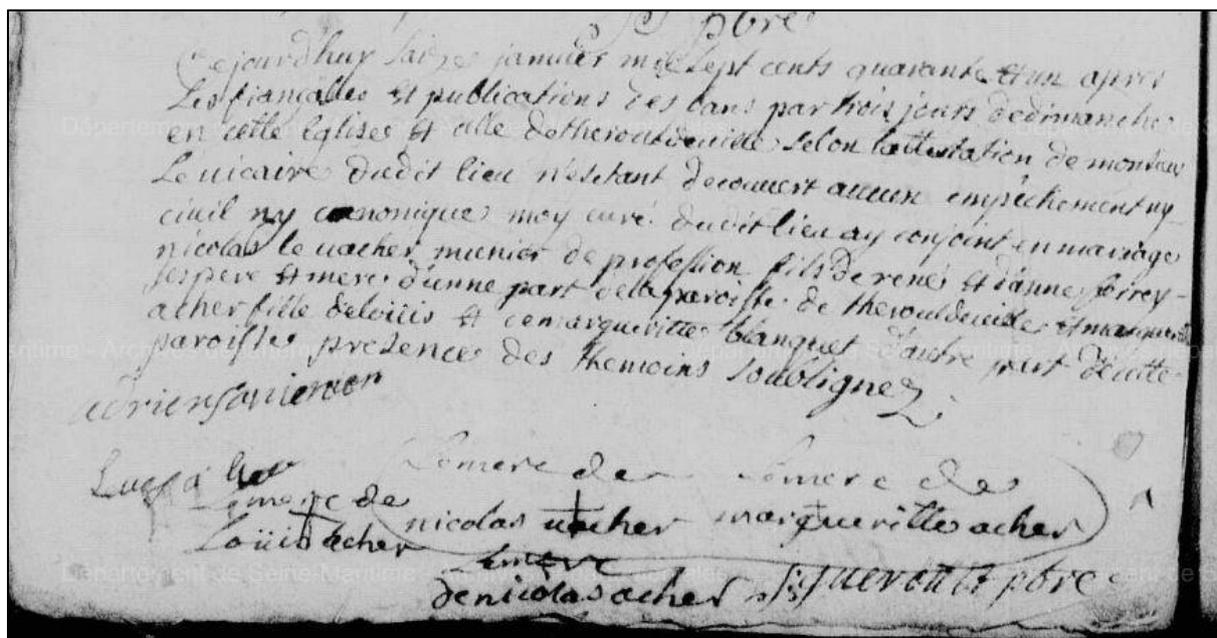


Figure 2. Acte de mariage de Nicolas Levacher et Marguerite Acher au Bec-aux-Cauchois le 16 janvier 1741. (Source : AD76, 3E 00999, BMS 1740-1749, Le Bec-aux-Cauchois)

Peu après son mariage, Nicolas est mentionné comme témoin lors de l'inhumation d'une Marianne **Levacher**, âgée de 16 ans, décédée au Bec-aux-

Cauchois le 24 septembre 1743. Est-ce sa sœur ? Si c'est le cas, cela signifie que René **Levacher** et Anne **Ferrey** sont ses parents. Du coup, Marianne étant née approximativement en 1727, et en considérant que le père de Nicolas, René, est mort en 1721, nous nous trouvons encore une fois face à une contradiction. La généalogie ne peut pas toujours apporter immédiatement des réponses à nos questionnements. C'est ce qui en fait son charme.

A la suite de leur mariage, Marguerite et Nicolas vont avoir au moins sept enfants, dont deux filles. Il se peut qu'il y en ait d'autres. Une naissance peut survenir dans un village dans lequel Nicolas a travaillé quelques mois et donc nous échapper.

2. Les enfants et les lieux de vie de la famille.

Les enfants sont nés entre 1741 et 1761, soit durant un intervalle de vingt ans. Environ un enfant tous les trente-quatre mois (2 ans et 10 mois). Cet écart moyen entre deux naissances s'appelle l'intervalle intergénéral.

Sur les sept enfants du couple, nous connaissons leur destin à tous. Seul le décès de Marguerite Rose est inconnu, mais nous savons qu'elle s'est mariée à Biville-la-Martel en 1778. Sur les six enfants restants, deux décèdent en bas âge : Françoise Marguerite, qui sera inhumée à Colleville en 1749, âgée de 5 ans, et Jean Louis, inhumé à Biville-la-Martel, âgé de 4 ans. Nicolas et Marguerite perdront encore leur fils Charles Dominique, décédé à Contremoulins en 1778, âgé de 31 ans. En 1795, alors veuve, Marguerite perdra son fils aîné, Nicolas, décédé à Harfleur à l'âge de 53 ans. 53 ans étant un âge tout à fait respectable pour le XVIII^e siècle.

Un autre constat que nous pouvons faire, c'est qu'entre le premier-né et l'avant-dernier, l'écart entre les naissances est assez court. Le dernier, Jean Louis, est sans doute un « accident ». Marguerite a alors bientôt 44 ans. Même si après

Simon Levacher - Les Levacher. Une famille au cœur du Pays de Caux en Normandie.

Jean-Baptiste, en 1754, il y a encore des naissances – que nous ne connaissons pas – 44 ans reste un âge élevé pour une grossesse à l’époque.

Enfants connus de Nicolas Levacher et Marguerite Acher							
Nombre	Date de baptême	Lieu	Prénom(s)	Parrain	Profession et lieu de vie	Marraine	Profession et lieu de vie
1	13 novembre 1741	Valmont	Nicolas	Nicolas Rigault	Non mentionné	Jeanne Jourdain, épouse Busy	Non mentionné
2	5 décembre 1743	Colleville	Françoise Marguerite	Nicolas Acher	Valmont	Françoise Catherine Jourdain	Colleville
3	4 juillet 1747	Colleville	Charles Dominique	Charles Normand	Marchand de Fécamp	Marie, épouse Labourg	Non mentionné
4	28 septembre 1750	Ganzeville	Marguerite Rose	Jean Achilles de Lacourt	Bourgeois de Fécamp	Marguerite Gobbe	Fécamp
5	16 juillet 1752	Ganzeville	Jean Baptiste	Jean Senecal	Garçon toilier de Ganzeville	Marie Madeleine Le Prevost	Ganzeville
6	9 janvier 1754	Ganzeville	Jean Baptiste	Jean Baptiste Le Prevost	Garçon boucher de Ganzeville	Geneviève Chicot	Ganzeville
7	11 février 1761	Fécamp	Jean Louis	Nicolas Levacher (son frère)	Laboureur à Fécamp	Anne Bertot	Saint-Pierre-en-Port

Figure 3. Liste des enfants de Nicolas Levacher et Marguerite Acher (Sources : AD76, données des actes paroissiaux).

Grâce aux informations du tableau, nous pouvons déduire les déménagements de la famille. Contrairement à une idée reçue, les individus bougeaient énormément au sein d’une zone géographique plus ou moins large.

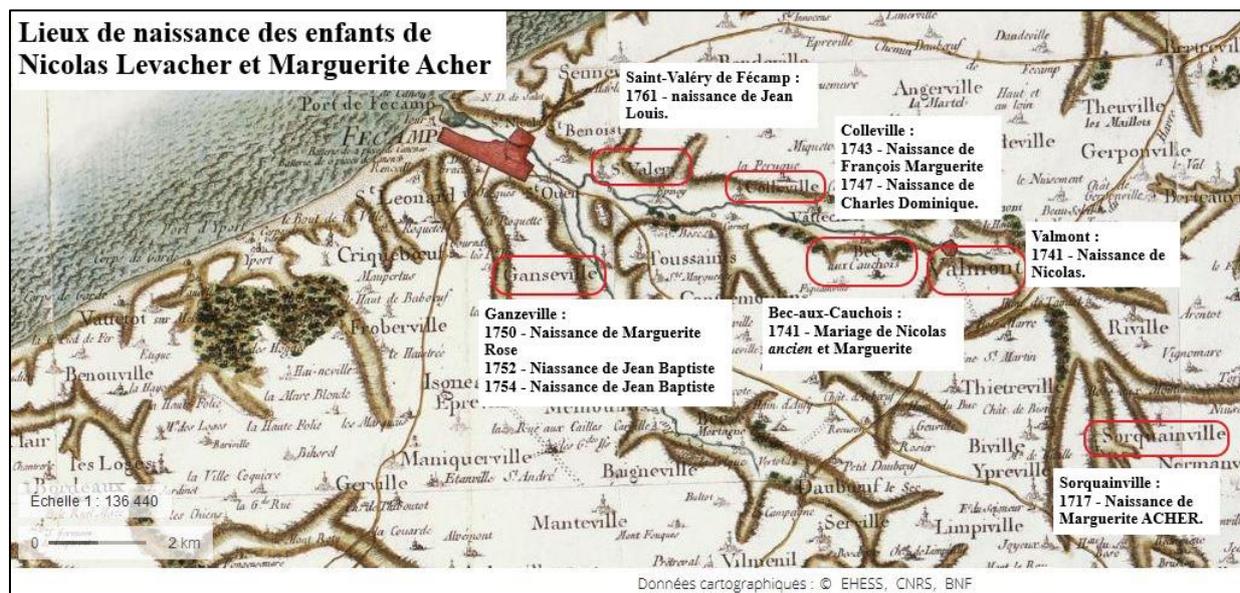


Figure 4. Répartition géographique des lieux de naissance des enfants de Nicolas Levacher et Marguerite Acher. (Source : réalisée d’après les données des registres paroissiaux)

Sur la carte, nous pouvons observer que les déplacements se situent le long des deux axes fluviaux que sont la Valmont et la Ganzeville. Cela s'explique aisément par le fait que Nicolas a exercé le métier de meunier. Charles Dominique et Marguerite Rose ont des parrains originaires de Fécamp. De nombreux villages alentours dépendent de la riche abbaye. Charles Dominique, le troisième enfant, s'installera plus tard à Contremoulins, village situé entre les deux axes fluviaux. En observant, comme nous le ferons plus loin, la localisation de certains descendants de Nicolas et Marguerite, nous verrons que les lieux de vie ne feront que se décaler légèrement, tout en restant globalement dans la même zone. Un phénomène très courant à l'époque moderne. Mais ici, cet attachement à la région va perdurer dans le temps et pour plusieurs branches différentes de la famille.

Ce 16 janvier 1741, Nicolas épouse Marguerite **Acher** dans le village où habitent ses beaux-parents : Louis (49 ans) et Marguerite **Blanquet** (41 ans le 19 janvier). Il n'est pas rare que le premier-né naisse chez les grands-parents maternels. Cela rassure la mère. Le 13 novembre 1741, à Valmont, dix mois après leur mariage, Marguerite donne donc naissance à leur premier enfant : Nicolas, surnommé « *le jeune* ». C'est une pratique courante que de donner à l'aîné le prénom du père.

Si le premier-né est un garçon, il y a une particularité en Normandie, car la coutume lui est très favorable en cas de succession. Bien sûr, il ne peut exclure ses frères de la succession. Dans l'édition de la coutume de 1779, voici ce qu'il est écrit : « *Le fils aîné, soit noble ou roturier, est saisi de la succession du père & de la mère après leur décès, pour en faire part à ses puînés, & fait les fruits siens jusqu'à ce que partage soit demandé par ses frères, s'ils sont majeurs lors de la succession échue* »¹. En attendant la succession, l'aîné peut donc bénéficier,

¹ *Coutume de Normandie*, édition de 1779, article 237, disponible en ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9606857p/f275.item.r=files%20a%C3%AEn%C3%A9> [consulté le 23 février 2018].

par exemple, du revenu produit par des terres. Quant aux filles, la coutume de Normandie leur est très défavorable². En général, elles ont une dot ou dépendent de leur époux, puis de leurs enfants. Ici, à défaut de testaments, et d'inventaires des biens, nous ne pouvons deviner comment les choses se sont passées.

La famille ne reste pas longtemps à Valmont, et nous en retrouvons la trace à Colleville. Dans ce village vont naître deux enfants du couple. D'abord Françoise Marguerite, le 5 décembre 1743, qui décède dès septembre 1749, âgée de 5 ans. Ensuite, Charles Dominique, né le 4 juillet 1748. Il a pour parrain un marchand de Fécamp, Charles **Normand**. Peut-être à cause du décès de leur fille, mais plus sûrement pour des raisons professionnelles, Nicolas et Marguerite décident de déménager à Ganzeville. Dans cette paroisse, ils auront encore trois enfants, une fille et deux garçons prénommés Jean Baptiste.

Tout d'abord, voyons la fille. Marguerite Rose naît le 28 septembre 1750. Elle aussi a pour parrain un bourgeois de Fécamp, Jean **Achilles de Lacourt**, habitant paroisse Saint-Nicolas. Sa marraine, Marguerite **Gobbé**, demeure paroisse Saint-Fromond, toujours à Fécamp. Ce parrain prestigieux renforce l'hypothèse que Nicolas entretient des liens de clientèle avec de riches Fécampoïis.

Le premier Jean Baptiste, parfois appelé seulement Jean, est né le 16 juillet 1752. Le parrain – un garçon toilier – et la marraine sont cette fois choisis parmi la communauté villageoise. Enfin, le second Jean Baptiste est né le 9 janvier 1754. Pour lui aussi, son parrain – un garçon boucher – et sa marraine sont des habitants du village.

En 1755 et 1756, le curé de Ganzeville note des cas de morts rapide, de gens n'ayant pu recevoir entièrement les derniers sacrements. Le 31 janvier 1755, c'est

² « Fille mariée ne peut rien demander à l'héritage de ses antécresseurs - fors ce que les hoirs mâles lui donneront & octroieront à fon mariage » (article 253). *Coutume de Normandie*, édition de 1779 par Joubert de Coutances, disponible en ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9606857p/f305.item.r=filie%20succession> [consulté le 23 février 2018].

un domestique de la paroisse, Jacques Devaux, 35 ans, qui meurt sans avoir reçu le viatique du fait de sa maladie. Le 18 octobre de la même année, une certaine Susanne **Boivin**, âgée de 16 ans, n'a pu recevoir non plus le viatique du fait « *des vomissements continuels dans lesquels elle était* ».

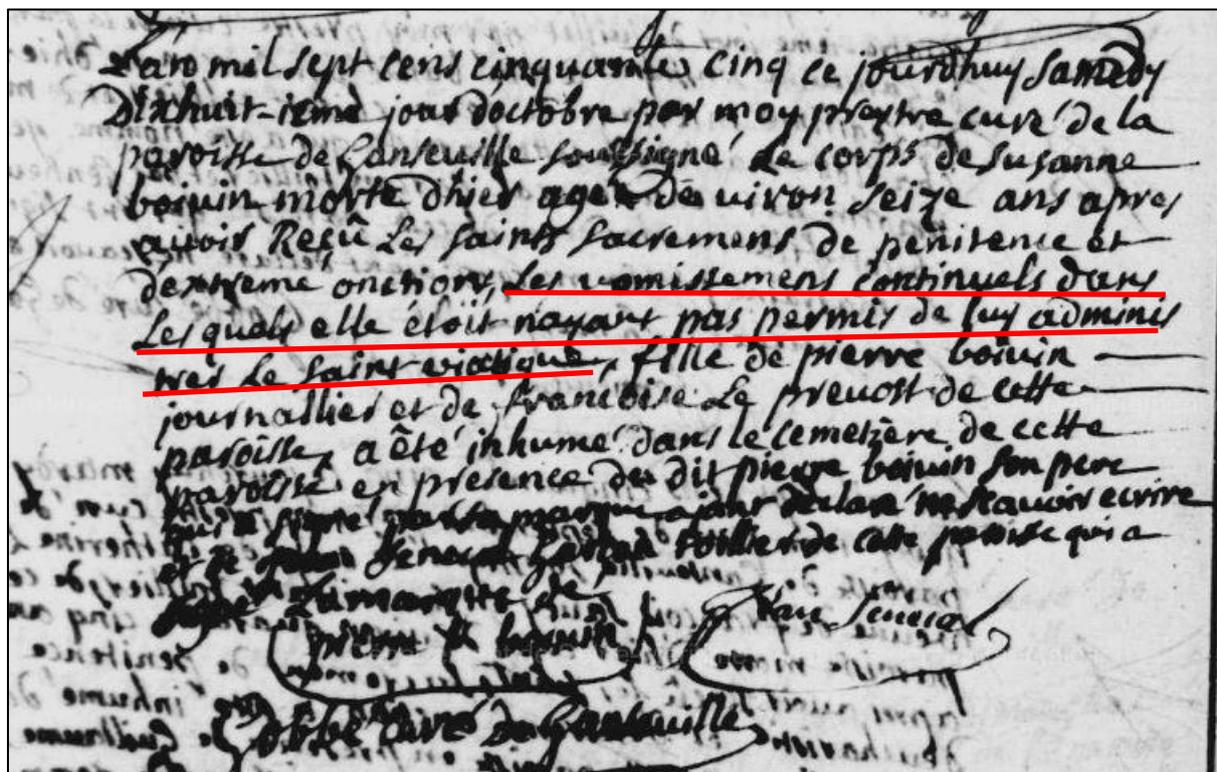


Figure 5. Acte de sépulture de Susanne Boivin à Ganzeville, le 18 octobre 1755. (Source : AD76, 4E 02624, BMS 1750-1759, Ganzeville)

Peut-être la famille a-t-elle décidé de fuir ce climat d'épidémie ? Nous la retrouvons effectivement à Fécamp, paroisse Saint-Valéry. Rien de surprenant à cela. Nous venons de voir, au travers des parrains et marraines de leurs enfants, que Nicolas et Marguerite sont liés à des familles aisées de Fécamp. C'est dans cette ville que va naître leur dernier enfant connu, Jean Louis, le 10 février 1761. Lui a pour parrain son propre frère, Nicolas, qui sait signer, et pour marraine une femme de Saint-Pierre-en-Port.

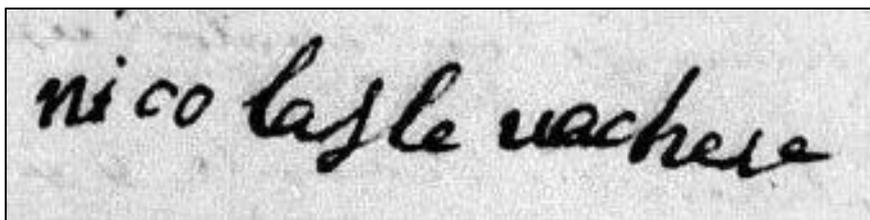
A rectangular box containing a handwritten signature in cursive script. The signature reads "nicolas levacher" in lowercase letters, with the first letter of each word being capitalized in the original image.

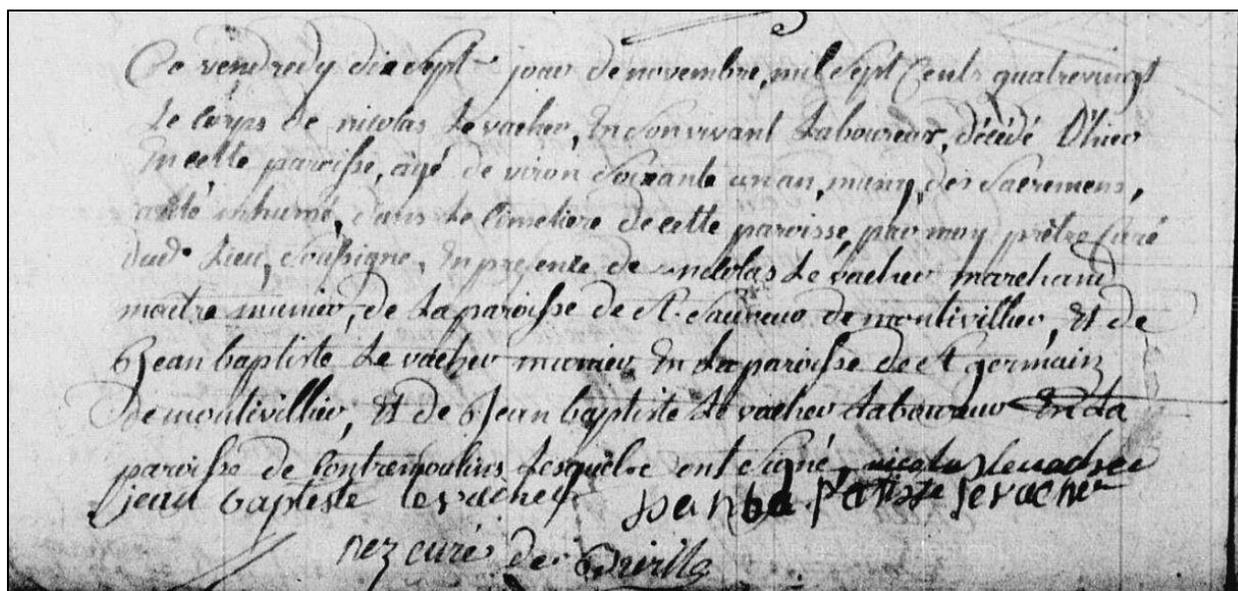
Figure 6. Signature de Nicolas Levacher sur l'acte de baptême de Jean Louis Levacher à Fécamp, le 11 février 1761. (Source : AD76, 3E 00999, BMS 1760-1769, Fécamp, paroisse Saint-Valéry)

Après Fécamp, la famille s'installe à Biville-la-Martel. C'est dans ce village que décède Jean Louis en avril 1765. Il avait 4 ans.

Après la naissance de leurs enfants, Nicolas et Marguerite **Acher** vont donc les voir grandir et se marier. Ainsi, leur aîné, Nicolas, et Jean Baptiste (celui né en 1754), épouseront deux sœurs **Lethuillier**, originaire de Criquebeuf-en-Caux. Charles Dominique épousera aussi une fille de Criquebeuf-en-Caux, Marie Anne Honorine **Loisel**. L'autre Jean Baptiste, né en 1752, épousera Marie Anne **Dufour**, d'Ourville-en-Caux. Quant à la seule fille de la fratrie à avoir survécu, elle épouse Jean-Baptiste **Autin**, le fils d'un meunier de Graville, à côté du Havre. Nicolas et Marguerite **Acher** auront rapidement la joie d'apprendre la naissance de leur petite-fille Marie Marguerite, fille de Nicolas et Marguerite **Lethuillier**. Ils verront aussi mourir leur fils Charles Dominique en 1778.

De son vivant, Nicolas verra naître 13 de ses petits-enfants. Marguerite, quant à elle, connaîtra les 14. Elle aura peut-être même connaissance de la naissance de son arrière-petit-fils, Benjamin **Levacher**, petit-fils de Nicolas, survenu en juillet 1797 à Montivilliers.

Nicolas *l'ancien* décède le 16 novembre 1780, à Biville-la-Martel, âgé d'environ 61 ans. Un âge tout à fait respectable pour ce siècle.



*Figure 7. Acte de sépulture de Nicolas Levacher à Biville-la-Martel, le 17 novembre 1780.
(Source : AD76, 4E 03085, BMS 1780-1789, Biville-la-Martel)*

Ses trois fils sont présents à l'enterrement car ils ont signé l'acte, preuve sans doute de l'unité régnant au sein de cette famille. Nicolas apparaît souvent comme témoin dans les moments importants de la vie de ses enfants, les poussant peut-être à acquérir une instruction de base afin de s'élever socialement. Son aîné, Nicolas, y a parfaitement réussi. Il est mentionné comme étant marchand et maître meunier sur l'acte de sépulture.

3. Son parcours professionnel.

Grâce aux actes paroissiaux, que ce soit ceux concernant directement Nicolas **Levacher**, ses enfants, ou quelques-autres, il est possible d'établir son parcours professionnel. Bien sûr, rien d'exceptionnel, et les dates sont approximatives. Pour résumer au maximum, nous pouvons dire qu'il fut laboureur ou meunier. Il n'a été qu'une fois journalier.

Le terme de laboureur recouvre de nombreuses situations sociales. L'historien Paul **Maneuvrier-Hervieu**, dans l'analyse du journal d'un paysan cauchois de la fin du XVIII^e siècle, explique que ce dernier est un représentant d'une « classe

moyenne rurale », ni pauvre ni riche, au capital culturel limité, installé dans une pluriactivité rurale de plus en plus marchande qui caractérise alors les campagnes du Pays de Caux³. Il n'est donc pas impossible que Nicolas entre dans cette catégorie. Le monde des campagnes avait aussi son lot de domestiques et de petits artisans (tailleurs d'habits, boulangers, etc.).

L'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), décrit le laboureur comme un propriétaire, car il doit pouvoir payer ses journaliers et d'avancer l'argent pour entretenir le matériel, mais aussi nourrir et soigner les animaux de trait.

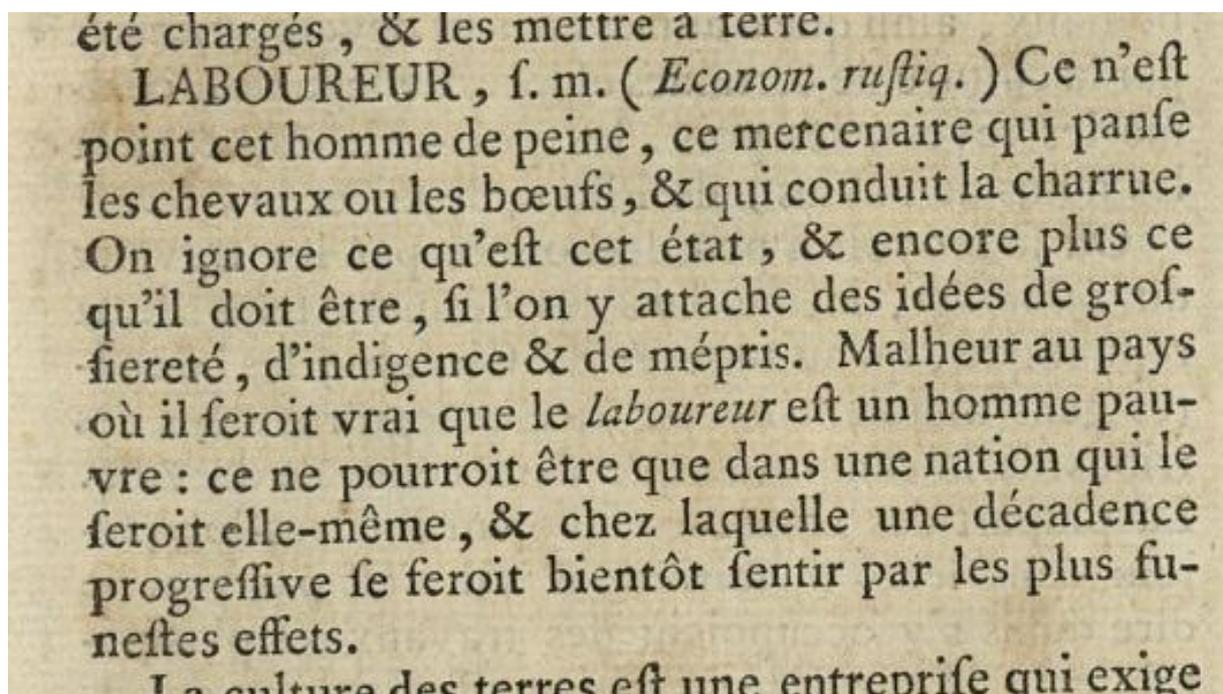


Figure 8. Début de l'article *Laboureur* dans l'*Encyclopédie*, 1765, tome IX, p. 148a. (Source : édition en ligne de l'Académie des Sciences. Url : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v9-607-0/> [consulté le 15 mai 2018])

Nous avons pu dresser une frise chronologique de la vie professionnelle de Nicolas **Levacher**.

³ MANEUVRIER-HERVIEU Paul, « La Révolution française vue et vécue par un villageois du Pays de Caux », dans *Histoire & Sociétés Rurales*, volume 47, p. 137-180. Url : <https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2017-1-page-137.htm> [consulté le 15 mai 2018].

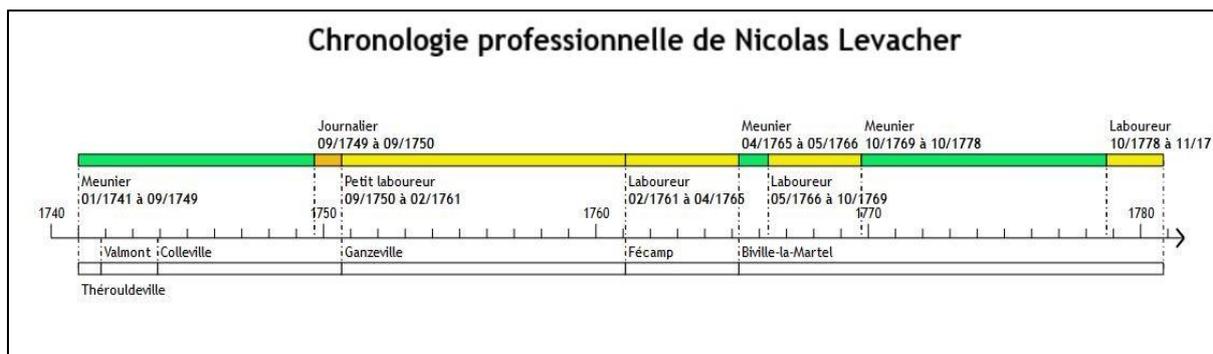


Figure 9. Chronologie de la vie professionnelle de Nicolas Levacher. Les couleurs ne sont là que pour faire ressortir les différentes professions. La ligne du dessous représente les lieux de vie de Nicolas. (Source : d'après les données recensées dans les registres paroissiaux).

Qu'est-ce que cette frise chronologique nous apprend ?

Déjà, nous pouvons observer que, souvent, à une profession correspond un lieu de vie. Nicolas commence son parcours professionnel en janvier 1741, au moment de son mariage. Bien sûr, il a dû débiter l'apprentissage d'un métier bien avant cette date, mais nous ne pouvons l'établir faute de documents. De janvier 1741 à septembre 1749, il a donc été meunier, d'abord à Thérouldeville, puis Valmont et Colleville. Il a très probablement travaillé dans un des moulins à eaux très nombreux le long de *La Valmont* et de *La Ganzeville*.

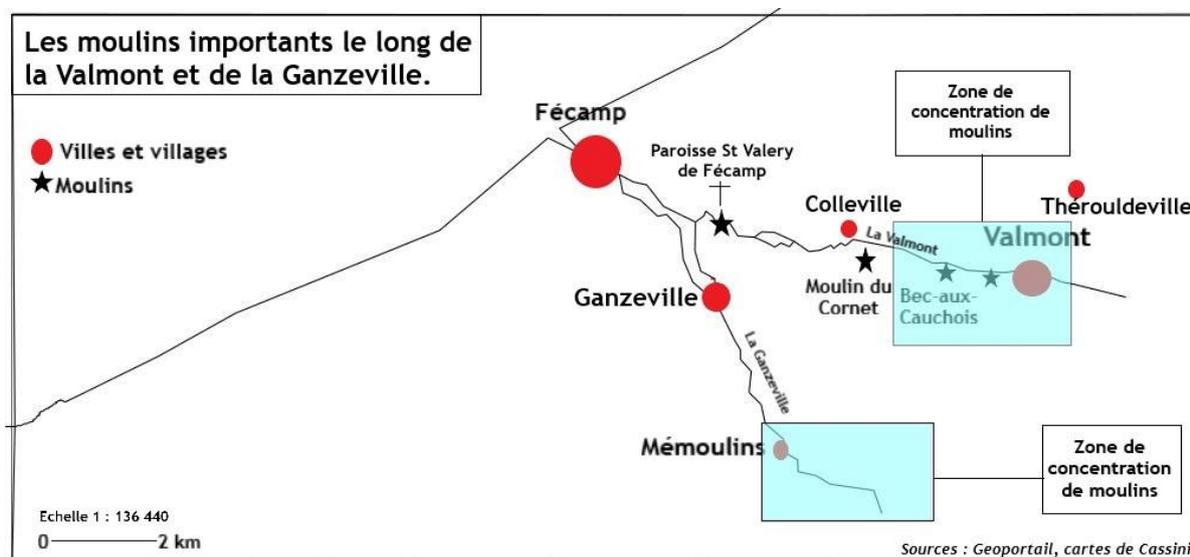


Figure 10. Carte de l'emplacement des moulins importants le long de la Valmont et de la Ganzeville. (Source : réalisée d'après les cartes de Cassini, disponibles sur le Géoportail)

En tout cas, il semble bien avoir connu une sorte de déchéance sociale en septembre 1749, en devenant journalier. Le journalier est un peu comme l'intérimaire d'aujourd'hui. Il était parfois spécialisé dans un domaine. Pour autant, il vivait bien souvent assez pauvrement et était considéré comme appartenant au bas de l'échelle sociale du monde paysan. Par exemple, à Ganzeville, entre le mois de septembre 1750 et février 1761, il est dit « petit laboureur ».

En 1761, nous le retrouvons à Fécamp, paroisse Saint-Valéry. C'est là que naît son fils Jean Louis. Il y est laboureur avec son fils aîné, Nicolas. Pourquoi ce départ pour Fécamp ? Peut-être pour pouvoir donner une éducation à son fils ? En effet, celui-ci savait écrire. Peut-être aussi, face à sa situation précaire, un de ses maîtres lui aura-t-il trouvé une terre à cultiver ? La présence d'un marchand et d'un bourgeois de Fécamp parmi les parrains de ses enfants laisse à penser que Nicolas était l'obligé de riches propriétaires terriens.

Dans le Terrier de Fécamp de 1767, nous trouvons deux mentions d'un Nicolas **Levacher**. Est-ce un homonyme ? Le père ou le fils ? Nous n'avons pu l'établir. Le 15 avril 1766, ce Nicolas **Levacher** représente un certain Jean **Bérigny** dans le cadre de l'achat de 10 perches de jardin. Le même jour, il vend 1 acre et 2 vergers à Jean **Bérigny**, pour le compte de la femme de celui-ci, dame **Maze**⁴. Dans le cadre de cette transaction, la somme de 3 deniers sera dû à l'abbaye de Fécamp le jour de Noël. Nicolas Levacher est-il propriétaire au nom de quelqu'un d'autre ? Nous avons encore de nombreuses interrogations concernant ces ventes. Des questionnements qui n'auront peut-être jamais de réponses. Les propriétaires du terrain vendu peuvent être remontés jusqu'au XVI^e siècle, mais sans doute oralement, car il semble y avoir des trous.

⁴ AMF, GG 23, terrier de 1767, actes 191 et 461.

Les propriétaires du terrain vendu à Jean Bérigny

(Les dates correspondent à celles des ventes)

1550 : Romain Legros.

1647 : Thomas Lepley.

1683 : Jean Lepley.

1^{er} avril 1724 : Jean Leporc.

15 avril 1766 : Nicolas Levacher.

A partir du mois d'avril 1765, Nicolas *l'ancien* s'installe à Biville-la-Martel. Dans ce village, il sera d'abord meunier, puis laboureur, avant de redevenir meunier en octobre 1769. Il le restera au moins jusqu'en octobre 1778. Nous ne savons pas quel moulin est concerné. Nicolas n'était certainement pas le propriétaire du lieu. En revanche, son fils, Nicolas *le jeune*, était marchand et maître-meunier à Contremoulins, puis à Montivilliers, dans les années 1770 et 1780. Un autre fils de Nicolas, Jean Baptiste, a été garde-moulin à Gournay-en-Caux (aujourd'hui Gonfreville-l'Orcher), avant de devenir maître-meunier à Thérouldeville.

4. Un métier spécifique : meunier.

Sous l'Ancien Régime, le meunier est à la fois un artisan et un commerçant. Le terme « meunier » peut toutefois désigner le propriétaire du moulin, mais aussi celui qui moult le grain. Nous trouvons aussi le terme « garçon-meunier », qui peut être garde-moulin ou apprenti-meunier. En général, le propriétaire d'un ou plusieurs moulins est nommé « maître-meunier ». C'est souvent un statut qui intervient tard dans une carrière, sauf si le meunier a hérité de son moulin.

Un « maître-meunier » applique les règles de la police des subsistances. Il doit aussi posséder des connaissances spécifiques. Il doit connaître les céréales, savoir les conserver et éviter les parasites. C'est lui qui choisit, installe et règle les

meules. C'est mieux s'il sait lire et compter. Le moulin, comme les meules, doit être entretenu et contrôlé périodiquement, souvent par ingénieur⁵.

A la fin du XVIII^e siècle, le secteur de la meunerie commerciale commence à se développer. En 1800, il y a ainsi 100 000 moulins répartis sur le territoire français⁶. Le broyage du blé connaît aussi une révolution technique. Au lieu de broyer le grain grossièrement et rapidement, le meunier le fait progressivement par des broyages successifs. Ce processus permet d'augmenter la qualité et la quantité de farine produite (entre 10 et 20% de plus). La mouture économique – c'est son nom – est mis en avant par un certain Pierre-Simon **Malisset**, qui prône la mécanisation (nettoyage, broyage, blutage⁷, etc.) et l'automatisation partielle de la meunerie⁸.

Cette nouvelle meunerie s'inscrit parfaitement dans les idées libérales du XVIII^e siècle, même si elle suscita des débats. La question du commerce des grains est sensible car au cœur du problème des subsistances. Les meuniers ont été souvent accusés d'affamer la population en faisant gonfler artificiellement les prix. Le pouvoir réagira d'ailleurs plus ou moins efficacement. A la fin du XVIII^e siècle, un meunier devait donc maîtriser l'ensemble du circuit économique en cultivant son blé, en le broyant et en vendant ensuite sa farine.

Impossible de savoir si les **Levacher** ont intégré ces nouveautés. Cela est probable. Nicolas *l'ancien* était laboureur et meunier, mais il ne savait pas signer son nom. Son fils, Nicolas *le jeune*, était à la fois laboureur, meunier et marchand. Sur un acte de 1798, un autre de ses fils, Jean Baptiste, est même explicitement

⁵ PROVENCE Myriam, *Retracer des généalogies de meuniers et retrouver l'histoire des moulins*, Archives & Culture, 2014, p.14-15.

⁶ KAPLAN Steven, *Raisonner les blés. Essais sur les lumières économiques*, Paris, Fayard, 2017, p. 2.

⁷ A la sortie de la meule, la farine complète est encore mêlée de tout le reste du grain. Le blutage consiste à séparer la farine par tamisage du son et du rebulet. La plupart des moulins artisanaux sont équipés d'un long tamis rotatif enfermé dans un meuble étanche à la « poussière » de farine, la bluterie. (Source : « Le blutage. Du Grain au Pain », article du 3 mai 2017. Url : <http://dugrainaupain.org/spip.php?article6> [consulté le 15 mai 2018]).

⁸ *Idem.*, p. 353-354.

Simon Levacher - Les Levacher. Une famille au cœur du Pays de Caux en Normandie.

mentionné comme laboureur-meunier à Valmont. Il n'est pas impossible que Nicolas *le jeune* et Jean Baptiste aient pu avoir connaissance, par les gazettes scientifiques, des nouveautés dans leur domaine.

Quoi qu'il en soit, au début du XXI^e siècle, il reste moins de 500 moulins en activité en France. Ce sont maintenant des entreprises, avec des gros capitaux, qui monopolisent le secteur et tendent à vouloir contrôler l'ensemble de la chaîne de production.

Pour nous faire une idée de ce à quoi ressemblait un moulin à eau du Pays de Caux, nous pouvons nous référer aux cartes postales de fin du XIX^e siècle et du début XX^e.



Figure 11. Carte postale datée du 18 janvier 1910 du moulin de Colleville. (Source : collection particulière)

L'installation d'un moulin à eau est coûteuse, ainsi que les frais d'entretien, notamment de la roue. Il appartient souvent à de riches propriétaires, rarement à des particuliers. Malgré de longues heures de recherche dans les inventaires des archives départementales de Seine-Maritime, nous ne sommes pas certains de pouvoir retrouver la trace des moulins dans lesquels Nicolas a travaillé.

Simon Levacher - Les Levacher. Une famille au cœur du Pays de Caux en Normandie.

A Fécamp, ville portuaire, il existait au moins trois moulins au moment de la Révolution. Nicolas *l'ancien* est venu s'installer dans cette ville, paroisse Saint-Valéry, au moins entre 1754 et 1765. Fécamp exerce alors une réelle influence sur la région grâce à son abbaye.